



S'installer en agriculture Pays de la Loire

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES EN AGRICULTURE
POINT ACCUEIL INSTALLATION



Retrouvez toutes les informations pratiques sur :

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr

Point accueil installation de la Loire-Atlantique

Rue Pierre-Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
Tél. : 08 00 40 05 68
loire-atlantique@pait.fr

Point accueil installation de Maine-et-Loire

14 avenue Jean-Joxé - CS 80646
49006 ANGERS
Tél. : 02 41 96 76 76
maine-et-loire@pait.fr

Point accueil installation de la Mayenne

Parc technopole - Rue Albert-Einstein
Changé - BP 36135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél. : 02 43 67 38 30
mayenne@pait.fr

Point accueil installation de la Sarthe

15 rue Jean Grémillon
72013 LE MANS
Tél. : 02 43 77 15 48
sarthe@pait.fr

Point accueil installation de la Vendée

21 bd Réaumur
85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. : 02 51 36 82 14
vendee@pait.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



S'installer en agriculture Pays de la Loire



RENDEZ-VOUS AU POINT ACCUEIL INSTALLATION



Pour vous accueillir et vous informer



CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE EN AGRICULTURE

Financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du programme national pour l'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission en Agriculture.



Vous souhaitez devenir agriculteur, agricultrice ?
Vous installer en créant ou reprenant une entreprise agricole ?



**FAIRE LE POINT
SUR SON PROJET ET
SES EXPÉRIENCES**



**ÉLABORER ET RÉALISER
SON PLAN DE PROFESSIONNALISATION
PERSONNALISÉ**



*S'installer
en agriculture*

>>

>>

>>



*S'installer
en agriculture*

Les conseillers PAI sont à vos cotés pour :

- vous informer sur les démarches, les interlocuteurs, les aides financières, les accompagnements humains et techniques existants,
- vous orienter vers les prestataires d'accompagnement, partenaires de l'installation,
- vous orienter vers les conseillers PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé).

Les conseillers PPP vous accompagnent pour :

- appréhender de manière concrète votre projet : obtention de la capacité professionnelle agricole, définition d'un parcours de formation adapté, prescription de stages d'application en exploitation agricole en France ou à l'étranger,
- définir les thématiques de formations dont vous avez besoin (techniques, économiques, environnementales, humaines) en fonction de vos expériences et de vos compétences.



Quels que soient votre âge, votre parcours professionnel, votre projet, les conseillers PAI et PPP sont là pour vous donner les clés de votre réussite !